

Première séance, mardi 12 juin 2007

Présidence de M. Jacques Morand, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Recours en grâce. – Projet de loi N° 18 adaptant certaines dispositions de la législation cantonale à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lectures et vote final. – Motion N° 151.06 Jean-Jacques Collaud/Christiane Feldmann (statut des concubins); prise en considération. – Motion N° 152.06 Joe Genoud/André Meylan (modification de la loi sur la Police cantonale); prise en considération. – Motion N° 154.06 Christian Ducotterd/Charles de Reyff (police de proximité cantonale); prise en considération. – Postulat N° 318.06 Bruno Fasel (poste de médiateur au sein de la Police cantonale); prise en considération. – Rapport sur l'activité de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données pour l'année 2006.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 heures.

Présence de 103 députés; absents: 7.

Sont absents avec justification: M^{me} et MM. Claude Chassot, Jean-Pierre Dorand, Pascal Kuenlin, Christian Marbach, Yvonne Stempfeler-Horner, Theo Studer et René Thomet.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Communications

Le Président. 1. Lors de sa séance du 31 mai 2007, le Bureau du Grand Conseil a accepté la demande du Conseil d'Etat de prolonger jusqu'à la fin du mois de juin 2007 le délai légal pour la présentation du rapport sur le postulat N° 290.05 Nicole Aeby-Egger (classification des infirmières/infirmiers et des enseignants de degré primaire).

2. Le Bureau a également pris acte de la démission du Député Jean-Noël Gendre en tant que membre de la Commission des finances et de gestion avec effet au 12 juin 2007. Le nouveau membre de la Commission des finances et de gestion sera élu demain matin par le Grand Conseil.

3. Pour étudier la question de la participation du Parlement fribourgeois à la Communauté d'intérêts des Parlements cantonaux suisses, le Bureau du Grand Conseil

avait mandaté un groupe de travail présidé par le député André Ackermann et composé des députés Solange Berset, Charly Haenni, Pierre-André Page et Benoît Rey. Ce groupe de travail a présenté le résultat de ses travaux au Bureau, qui a accepté la création de cette Communauté d'intérêts ainsi que la participation du Parlement fribourgeois. Le Bureau insiste toutefois sur la nécessité d'un ancrage institutionnel fort afin de garantir la pérennité d'une telle entreprise. A cet effet, il a proposé à la Communauté d'intérêts que cet ancrage soit assuré par l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg, avec lequel les premiers contacts ont eu lieu.

4. Après réflexion et prise de température dans les différents groupes, le Bureau a décidé que l'utilisation des moyens de rétroprojection à disposition dans la salle du Grand Conseil sera réservée au Secrétariat pour les amendements déposés et quelques chiffres.

5. Pour terminer, je vous donne quelques informations pratiques pour la sortie de demain. D'abord, nous siégerons jusqu'à 10 heures et non 10 h 30 comme mentionné précédemment. Ensuite, nous nous retrouverons à Moléson-Village pour les plus sportifs, qui se rendront à pied à Plan-Francey. Le départ se fera depuis l'office du tourisme à 11 h 15 précises. Pour les autres, le rendez-vous est à 11 heures précises à Pringy pour la visite de la Maison du Gruyère. L'apéritif et le repas seront servis à Plan-Francey à 12 h 30 et nous prendrons le café et le dessert au sommet du Moléson, face aux massifs alpins. Pour demain, nous laisserons tomber le protocole vestimentaire et siégerons en tenue de ville, voire en tenue de sport pour les sportifs. Pour aujourd'hui, et vue la chaleur montante, permission accordée de laisser tomber la veste.

Pour conclure, je rappelle l'invitation à la séance de printemps et à l'assemblée générale du club parlementaire «Education et formation». Cette assemblée a lieu le jeudi 14 juin 2007. Les inscriptions sont toujours ouvertes et vous pouvez contacter sa Présidente, M^{me} Christine Buillard.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Recours en grâce

Rapporteur: René Furst (PS/SP, LA).

– Le huis clos est prononcé.

Le Grand Conseil refuse la grâce dans un cas.

– Le huis clos est levé.